

Cantons actuelles : brèves

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1428

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BRÈVES

Genève

VOIE F, UN NOUVEL ESPACE DE FORMATION

Si l'éventail des formations ou des perfectionnements professionnels proposé à Genève se révèle extrêmement large, il manquait toutefois un lieu de formation pour les femmes tenant compte de leurs besoins spécifiques. Lacune comblée depuis janvier 1999 grâce à l'analyse pertinente de l'association Voie F et au soutien du Bureau fédéral de l'égalité.

Bien qu'une attention toute particulière soit portée sur les femmes peu ou pas qualifiées, ou ayant interrompu leur carrière professionnelle, ainsi que sur les jeunes filles en rupture de formation, précisons d'emblée que de nombreux cours s'adressent à toutes celles qui désirent ajouter une corde à leur arc pour un projet d'ordre associatif, politique ou, à terme, professionnel.

«Notre objectif est d'amener les femmes à prendre leur place dans la société et à en maîtriser les outils», souligne Corinne Leuridan, secrétaire générale et fondatrice de l'association. Il s'agit, sur la base d'un programme modulaire varié, d'augmenter ses compétences en matière de gestion d'association, de communication, de connaissance des institutions politiques, de prise de parole en public (cours le plus prisé à ce jour), etc. Sans oublier un objectif-pilote de l'expérience: convaincre celles qui regardent encore passer le train des nouvelles technologies informatiques de monter à bord, d'apprivoiser jargon et commandes, de naviguer sur Internet, bref de «désacraliser» l'informatique, comme le souhaite Corinne Leuridan. Une salle magnifiquement équipée invite au voyage et est également à disposition en dehors des cours pour une somme modique.

Michèle Michellod

«DEMANDEZ LE PROGRAMME!»

Extraits:

INFORMATIQUE:

- Cours mère-enfant, 6 x 1h30, Fr. 225.-

- A la découverte de Word et d'Excel, 8 x 2h, Fr. 375.-
- Internet, une navigation au féminin, 4 x 2h, Fr. 200.-

DE L'IDEE AUX ACTES

- Gérer son temps pour libérer du temps, 4 x 2h, Fr. 200.-
- Une idée, un projet! Les premières étapes, 6 x 2h, Fr. 300.-
- La gestion d'une association, 5 x 2h, Fr. 250.-
- Oser prendre la parole en public, 4 x 2h30, Fr. 250.-, etc. (Enseignement dispensé en petits groupes, suivi gratuit pour certains cours, possibilité de placer son enfant en garderie). Renseignements: Voie F, Espace de formation pour les femmes, 72 boulevard Saint-Georges, 1205 Genève, T (022) 320.51.15, F (022) 320.51.16

Vaud

La Constituante ressemble à un Grand Conseil

Les Vaudois et Vaudoises avaient voulu une assemblée spéciale pour préparer leur future constitution cantonale. Cette assemblée, la Constituante, a été élue le 7 février dernier, selon les mêmes règles électorales que pour le Grand Conseil: même nombre de sièges (180), même nombre d'arrondissements électoraux (21). C'est peut-être dommage de n'avoir pas cherché à changer les règles du jeu.

Ce qui est sorti des urnes ressemble assez au Grand Conseil élu il y a un an: la répartition des sièges entre la gauche et la droite est quasiment la même; l'âge moyen est le même: environ 50 ans. Les femmes - ô surprise! - y sont un peu plus nombreuses. 58 élues, alors qu'au Grand Conseil en 1998, il n'y en avait que 43. La proportion des élues (32,2%) dépasse légèrement celle des candidates (31,2%), ce qui est assez inhabituel car les femmes ont d'habitude moins de chances d'être élues que les hommes. Il n'y a cependant pas lieu de chanter victoire. La différence s'explique par le fait que 4 femmes ont été élues sur la liste Vie Associative et 4 personnes (2 hommes et 2 femmes) sur des listes A Propos. Ces 8 élus que le Conseil d'Etat a classés comme «indépendants» dans la publication des résultats ont modifié à la hausse le score des femmes; sans eux la moyenne cantonale était de 30,2%.

Les injonctions des autorités depuis deux ans, demandant au corps électoral de s'intéresser tout particulièrement à cette élection et encourageant les candidatures de personnes hors des partis politiques pour représenter réellement la société civile, ces injonctions n'ont pas suffi à changer vraiment le paysage électoral, à de rares exceptions près. Je viens d'y faire allusion: le groupe A Propos qui avait préparé depuis de longs mois son propre projet de constitution doit être déçu: il se présentait dans 7 arrondissements électoraux et il n'a réussi à placer que 4 de ses 50 candidat-e-s, l'échec le plus cuisant étant celui de Lausanne où la liste n'a pas obtenu le quorum. La liste Vie Associative, elle, ne se présentait qu'à Lausanne, faute de moyens. Or, de l'avis de tous les commentateurs, elle y a fait un tabac: obtenir 4 sièges, soit autant que les Verts ou que le POP, a été considéré comme un grand succès. Les élues sont Anne Baehler-Beck (ASLOCA), Catherine Roulet (FRC), Laurence Martin (Pro Familia et APE) et Françoise Volluz (ADF).

Simone Chapuis-Bischof

Premier cas de discrimination salariale devant les tribunaux: du nouveau.

Jeune ouvrière qualifiée victime d'une inégalité de salaire par

rapport à ses collègues masculins, (voir F. S. de janvier 99), Malica a gagné une première manche face à son employeur. Evitant le renvoi de l'affaire en Cour Civile, le Tribunal des Prud'hommes de Renens, qu'elle avait saisi, vient de rendre sa décision: il s'estime compétent pour statuer sur le cas, même si la conclusion est supérieure à 20000 francs, montant limite pour ce Tribunal. La FTMH, qui la défend, espère aboutir bientôt à une décision définitive.

(n.m.k)

1959-1999: 40 ans de suffrage féminin

L'Association vaudoise pour les droits de la femme (ADF) fêtait le 1^{er} février dernier 40 ans de suffrage féminin. Quelques journaux l'ont rappelé: le canton de Vaud a été le premier à reconnaître aux femmes les droits politiques sur les plans cantonal et communal. Les militantes de l'ADF ont attendu le dimanche 7 février pour manger le gâteau anniversaire, une grande salée au sucre bien vaudoise avec 4 grandes bougies: c'est dans les locaux du Grand Conseil que candidats et candidates, journalistes de la presse écrite et de la TV, amis et amies se partageront le gâteau tout en attendant les résultats des élections à la Constituante.

(sch)

ABONNEZ-VOUS

Fr. 65.-*

pour recevoir



☐ chez vous pendant une année

☐ ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai gratuitement

Nom

Prénom

Adresse

N° postal et lieu

* (AVS, chômage Fr. 52.-, abonnement de soutien: Fr. 80.- ou plus, étranger Fr. 70.-)

A renvoyer à: Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge - GE